



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Les Chemins de fer européens réaffirment leur vision à long terme pour les voyageurs

Les DG des chemins de fer européens voyageurs de la Communauté européenne du rail (CER) ainsi que de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) se retrouvent à Rome aujourd'hui 13 octobre, afin de débattre sur la vision à long terme qui est la leur pour les clients et les voyageurs. Matteo Salvini, Ministre italien de l'Infrastructure et des Transports, va se joindre à la discussion pour partager ses idées sur l'avenir des services proposés aux voyageurs à l'international. Cette réunion représente l'occasion d'échanger sur les évolutions passées et à venir et d'identifier les points communs de collaboration afin d'accroître le report modal en Europe. Les participants seront accueillis par Luigi Corradi, DG de Trenitalia et Président de la Coalition Voyageurs des DG de la CER qui animera les débats du groupe sur la billettique.

(Paris/Bruxelles/Rome, le 13 octobre 2023) Le système ferroviaire européen représente un pilier fondamental pour les objectifs portant sur les émissions de carbone de l' « European Green Deal » (Pacte vert pour l'Europe) et les chemins de fer européens ont pris l'engagement de contribuer activement à la réussite de sa mise en œuvre. Afin de parvenir au report modal nécessaire, il convient de se concentrer sur différents domaines dont la billettique. Les membres de la CER ont bien progressé pour ce qui est de la mise en œuvre de la Feuille de route sur la billettique de la CER qui porte sur la poursuite des améliorations à apporter à l'expérience des voyageurs en préparant, réservant et effectuant leurs déplacements à l'international par le train.

Au cours de cette réunion, cinq nouvelles entreprises ferroviaires vont être accueillies pour rejoindre le [CIT Agreement on Journey continuation](#) (Accord du CIT portant sur la poursuite du voyage) (AJC). MAV-Start, GYSEV, HŽPP, Eurostar et PKP ont récemment rejoint l'AJC ou sont sur le point de le faire. De ce fait, l'AJC couvrira désormais plus de 90% du trafic voyageurs de la CER garantissant la poursuite du voyage pour les voyageurs européens sur la plupart des parcours internationaux.

Seront également à l'ordre du jour, le développement des réseaux ferrés, les avantages que présente l'infrastructure à grande vitesse et l'accroissement de la capacité sur les voies. L'infrastructure pour la grande vitesse ne fait pas qu'accélérer la rapidité du voyage mais elle améliore également l'expérience voyageurs dans sa globalité. Des liaisons plus faciles et plus directes réduisent la durée du déplacement, faisant du rail un choix incontournable pour les navetteurs et les voyageurs cherchant des options de transport rapides, pratiques, et respectueuses de l'environnement. Prendre le train connaît un regain de popularité et, de ce fait, la demande de dessertes ferroviaires continue de progresser. Il faut améliorer la capacité

sur l'infrastructure existante et la collaboration institutionnelle avec le secteur ferroviaire en matière de nouvelle réglementation sur la capacité est essentielle.

L'importance que revêtent les données pour l'industrie ferroviaire sera également évoquée. L'économie des données constitue un moteur essentiel d'innovation, permettant aux opérateurs du transport d'offrir des options efficaces et attractives en matière de déplacement répondant aux besoins des voyageurs. Afin de garantir un impact positif et durable sur le secteur des transports, la Commission européenne est encouragée à favoriser une discussion ouverte et fructueuse sur la création d'un espace de données portant sur une mobilité résiliente et durable reposant sur la réciprocité, l'interopérabilité et la souveraineté des données.

François Davenne, Directeur général de l'UIC, a déclaré : « *L'UIC est totalement mobilisée pour proposer le contenu de la Feuille de route sur la billettique à l'ensemble de la chaîne de distribution au profit des voyageurs européens. La coopération avec d'autres modes de transport est essentielle, notamment avec la billettique intégrée et il faut améliorer l'expérience clients avec les lignes aériennes et les transports publics. L'UIC a beaucoup travaillé pour la mise en place de canaux de distribution informatiques fonctionnels dans le but de parvenir à une billettique multimodale intégrée et l'UIC a le plaisir de proposer à ses membres et parties prenantes les outils informatiques ainsi que les spécifications nécessaires permettant d'améliorer la billettique pour le ferroviaire à l'international, dans son sens le plus large, afin d'offrir une expérience voyageurs de bout en bout* ».

Alberto Mazzola, Directeur Exécutif de la CER a dit : « *A partir du début 2024, plus de 90% du trafic voyageurs des membres de la CER seront couverts par l'Accord portant sur la poursuite du voyage (l'Accord portant sur la poursuite du voyage). Il s'agit là d'un important progrès. Le système ferroviaire européen représente une des pierres angulaires de la poursuite des objectifs de l'UE en matière climatique. Il est impératif que l'UE dirige ses efforts vers l'établissement de liaisons ferroviaires rapides, pratiques, d'un prix abordable et respectant l'environnement pour relier toutes les capitales européennes et les principaux centres urbains. Parallèlement à cela, les délibérations en cours portant sur la réglementation de la capacité doivent permettre aux gestionnaires d'infrastructure sur toute l'Europe d'améliorer l'efficacité de la capacité de leurs réseaux afin d'attirer davantage de voyageurs, de fret et d'entreprises vers le transport ferroviaire.* »

Les DG du ferroviaire valideront la Résolution HLPM 2023 adoptée par la CER et l'UIC qui peut être consultée [ici](#).

CONTACT

Cliona Cunningham, Responsable Communication à la CER: cliona.cunningham@cer.be

Département Communication à l'UIC : com@uic.org